

Frais de location

Renseignements sur les frais de location du Centre communautaire de la municipalité de St-Charles.

#	Catégorie / Description	Frais de location
1	Location	375 \$ par jour
2	Cuisine (sans le service de restauration)	75 \$ par jour + 50 \$ pour chaque repas supplémentaire
3	Levées de fonds (par les organisations admissibles)	275 \$ par jour
4	Présentations : ou sessions d'information avec une composante éducative pour le grand public (par les organisations admissibles)	110 \$ par jour (Ce taux n'inclut pas l'organisation de la salle, le besoin de la libérer ou son nettoyage avant ou après l'événement)
5	Funérailles / État de veille : (pour la durée)	250 \$
6	Repas de funérailles seulement	125 \$
7	Organizations / services municipaux	Aucuns frais

À noter : La location inclut le jour précédent pour fins de décors et de préparation de la salle. Des frais de 50 \$ seront réclamés pour chaque jour additionnel. La salle doit être vacante par dimanche.

1. Un dépôt non remboursable de cent dollars (100 \$) est requis lors de la réservation et le solde est payable 7 jours avant la date de l'événement.
2. Toute personne ou organisation louant l'installation sera responsable de placer, enlever et nettoyer les tables avant, pendant et après l'événement.
3. a) Les organisations ou personnes louant les installations et servant ou vendant de la boisson alcoolisée doivent se procurer l'assurance «réception avec alcoolisées» pour chaque soir.

b) Celles-ci doivent fournir à la municipalité avant l'événement une copie de leur "Certificat d'assurance".